

JUIN 2023

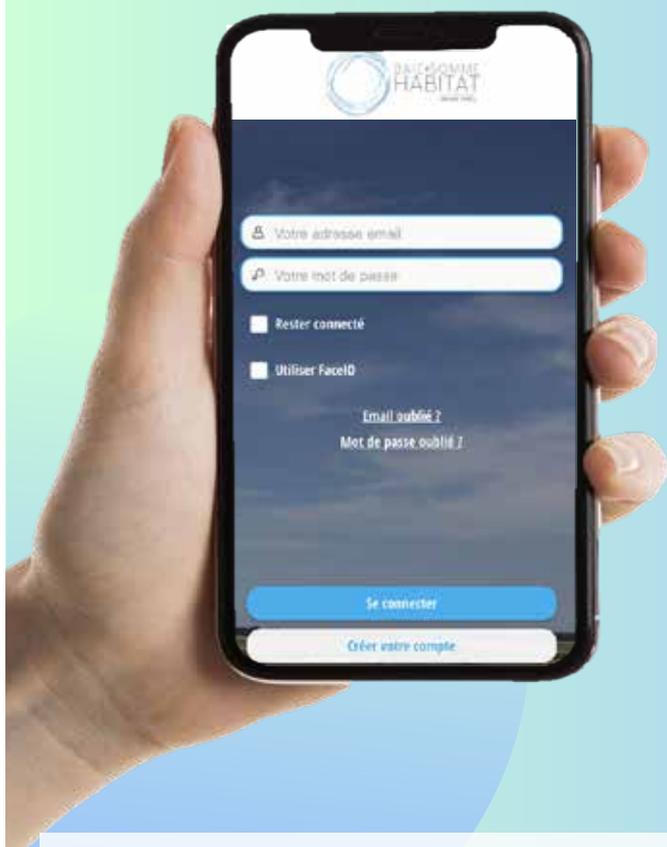
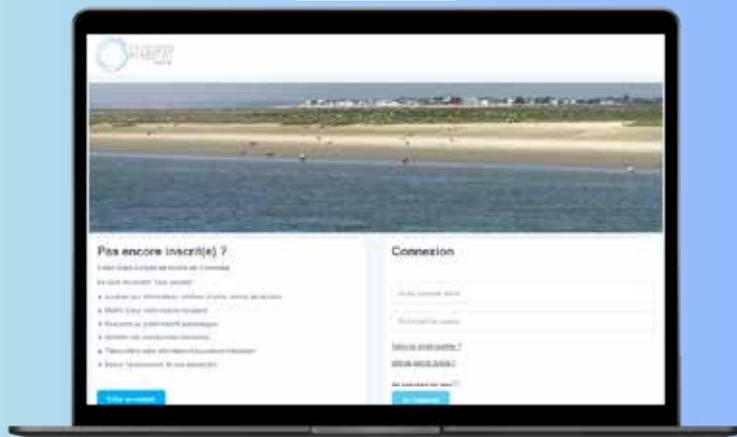


VOTRE PORTAIL LOCATAIRE ENTièrement GRATUIT

POUR SIMPLIFIER VOS DEMARCHES EN LIGNE !

JOURNAL DES LOCATAIRES #32

BDSH & MOI



SOMMAIRE

- 2 > À la une, tous concernés
- 3 > Services aux locataires
- 4 > Bonnes pratiques
- 5 > Nouveaux programmes
- 6 > Décryptage
- 7 > Respect de la biodiversité
- 8 > Ça bouge près de chez vous

Pour télécharger

BDSH & MOI





Le mot du PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,
Chers locataires,

La période hivernale a été très marquée par la crise énergétique et son impératif de sobriété, réjouissons-nous de l'arrivée de l'été et de la reprise d'activités en extérieur, l'occasion de s'aérer, de se balader, de se retrouver entre amis ou en famille mais aussi de passer de bons moments entre locataires comme au cours de la fête des voisins du 2 juin dernier.

Parce que nous n'oublions pas que les fortes chaleurs annoncées pour cet été peuvent amener leur lot de désagréments voire de dangers, il nous a semblé important, dans cette nouvelle édition, de vous rappeler quelques conseils en la matière.

Vous découvrirez également quelques exemples d'actions menées par l'office pour améliorer le tri des déchets ou encore le partenariat avec l'association Picardie Nature pour préserver les hirondelles sur le quartier du Soleil-Levant Bouleaux Platanes à Abbeville. Quartier qui fait l'objet d'une rénovation urbaine d'envergure remarquable et saluée en début d'année par Monsieur Étienne Stoskopf, Préfet de la Somme que nous avons eu le plaisir d'accueillir, en marge d'une revue de projet sur le secteur.

Un début d'année marqué également par l'inauguration de la Résidence Les Granges à Mons-Boubert, celle de la Résidence Le Dauphiné à Abbeville mais aussi par la pose de la première pierre de la Résidence de 26 logements sur le site de l'ancienne Sucrerie, chantier qui devrait s'achever prochainement.

Soucieux de la qualité du service rendu au quotidien, nous avons relancé une nouvelle vague d'enquête de satisfaction démarrée le 2 mai auprès de 500 locataires choisis au hasard. Vous avez bien voulu prendre le temps de répondre aux questions posées par le cabinet indépendant PRESENCE, je vous en remercie et vous informe que les résultats seront communiqués sur le site internet de BDSH très prochainement.

Réalisés par le réseau Canopée, vous découvrirez aussi sur notre chaîne YouTube de nouveaux tutoriels locataires relatifs à la problématique des cafards et des punaises de lit.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer un nouveau service entièrement gratuit pour vous simplifier les démarches et améliorer la relation avec l'office, il s'agit du portail locataire « BDSH & Moi », accessible 24h/24 et 7j/7 et téléchargeable sur les plateformes habituelles. Il vous appartient désormais de créer votre compte pour pouvoir bénéficier de tous les services proposés par l'application.

Je vous souhaite un très bel été !

Pascal DEMARTHE
Président



TOUS CONCERNÉS



L'enquête triennale de satisfaction vient de s'achever

Préoccupation majeure pour les équipes, la nouvelle enquête triennale de satisfaction, commune à tous les bailleurs de la région, a été lancée le 2 mai auprès de 500 locataires, choisis aléatoirement.

Ils ont été interrogés par téléphone

jusqu'au 12 mai par la société PRESENCE.

Les résultats de cette enquête permettront d'identifier les points forts et les axes d'amélioration de Baie de Somme Habitat.



Un grand merci aux locataires pour le temps accordé à cette enquête !

Démarchage abusif : soyez vigilants !

Baie de Somme Habitat ne mandate ni ne promeut jamais de société pour du démarchage à domicile relatif à des prestations payantes : robinetterie, chauffage, électricité, fournisseurs de prestation internet...

Soyez donc vigilant face à ce type de sollicitation et ne laissez pas entrer de « représentant » chez vous.

Si malgré tout, vous avez déjà signé un engagement et que vous voulez vous rétracter, sachez que vous disposez de 7 jours pour envoyer l'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de la société.



IMPORTANT

si vous avez été ou êtes prochainement destinataire de ce type de démarchage (courriers, visites ou appels téléphoniques), merci de le signaler à votre agence.

BDSH & Moi, votre portail locataire

Entièrement gratuit, le portail locataire est accessible en ligne 24h/24 et 7j/7 à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. Vous pourrez désormais gagner du temps en réalisant vos démarches en ligne en quelques clics.

-  **Consulter le solde de votre compte**
-  **Payer votre loyer en ligne**
-  **Modifier vos coordonnées bancaires**
-  **Passer au prélèvement automatique**
-  **Consulter vos contrats liés à votre logement et stationnement**
-  **Souscrire à la dématérialisation de vos documents (avis d'échéance et quittances)**
-  **Renouveler votre attestation d'assurance habitation**
-  **Modifier et mettre à jour vos informations personnelles (numéro de téléphone, situation professionnelle, occupants, adresse de facturation etc.)**
-  **Accéder à l'historique et au suivi de toutes vos demandes en ligne**

Téléchargez l'application mobile « BDSH & Moi » ou connectez-vous à votre espace locataire depuis : mon-espace.baiedesomme-habitat.fr



La création de votre compte se fait en quelques étapes seulement ! Pour cela, munissez-vous de votre avis d'échéance afin de renseigner votre n° locataire dans la case référence client puis votre nom et votre adresse mail. Choisissez ensuite un mot de passe et cliquez sur « créer mon compte ». Pour confirmer votre inscription, cliquez sur le lien de confirmation reçu par mail.

Logement infesté ? Découvrez nos vidéos conseils

La présence de cafards ou de punaises de lit dans son logement est un véritable cauchemar et rend la vie très inconfortable. BDSH vous dévoile leurs cachettes et vous explique tout sur les gestes à adopter en cas d'invasion...



Réalisées en partenariat avec le Réseau Canopée, retrouvez les vidéos sur la chaîne YouTube et le site internet de Baie de Somme Habitat.



Stop à la pollution publicitaire

Nos boîtes aux lettres sont souvent remplies de prospectus ou de journaux gratuits. Pour ceux qui le souhaitent, nous vous proposons d'y apposer l'autocollant STOP PUB, édité par BDSH.

Pour en bénéficier, merci de prendre l'attache de votre gardien.



CONTACTS

Agence Aubépines
03 22 20 28 40
agence.aubepines@bdsh.fr

Agence Picardie
03 22 20 28 30
agence.picardie@bdsh.fr

Siège
03 22 20 28 00
contact@bdsh.fr

Logista
(chaudières)
09 69 37 00 26

Iserba
(plomberie/robinetterie)
03 22 70 17 07

Nos conseils en cas de grosses chaleurs

L'été s'annonce très chaud avec des températures parfois difficiles à supporter. Il est important de prendre certaines précautions pour se protéger d'une chaleur excessive.

Les bons gestes



Créez des courants d'air pour maintenir le frais : fermez volets et stores lorsque le soleil est levé



Humidifiez votre corps et ventilez-vous



Évitez les efforts physiques



Évitez de sortir entre 12h et 16h, protégez votre peau et votre tête.



Mangez suffisamment et ne buvez pas d'alcool



Buvez de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif

Les signes d'alerte



Fatigue et somnolence inhabituelles



Crampes musculaires



Propos incohérents



Fièvre, peau chaude et rouge



Maux de tête

Si vous constatez ce type de symptôme dans votre entourage, il est primordial de rafraîchir la personne et de la réhydrater.

Si la personne reste peu réactive, prévenez aussitôt les secours.

15

Chocs thermiques, attention à la casse

Les chocs thermiques sont l'une des principales causes de casse de vitrage dans les habitations notamment sur les triples vitrages. C'est le différentiel important de température entre la zone haute protégée et la zone basse exposée au soleil lorsque le volet roulant est baissé de moitié qui en est à l'origine.

Afin d'éviter ce phénomène, pensez donc à baisser entièrement ou à ouvrir complètement les volets roulants.



Résidences équipées pour mieux trier

À Abbeville, la résidence les Arcades (Logis des Tisserands, des Drapiers, des Fileuses, des Foulons et des Voiliers) et la résidence des Argillières ont été équipées d'abris bacs courant mars. Equipements essentiels pour faciliter le geste de tri et la valorisation des déchets.

Pour faciliter la collecte, il est obligatoire de **déposer les ordures ménagères dans les containers prévus à cet effet, dans des sacs de taille adaptée (inférieure à 50 litres) et fermés** afin de maintenir la propreté et d'éviter la prolifération de parasites.



Pour rappel, il est interdit de stationner les véhicules devant les abris-conteneurs.

NOUVEAUX Programmes Pro grammes



Mise en service à Longpré-les-Corps-Saints

Fin mai, les maisons de la Résidence Au fil de l'eau ont ouvert leurs portes afin d'y accueillir des heureux locataires.

Répartis en 4 T2 de plain-pied avec terrasse, 8 T3 avec jardin et 8 T4 avec garage, les logements sont proches de toutes les commodités (commerces, écoles, collège, mairie, poste) dans une commune attractive desservie par le train ; un véritable atout pour les familles !

Dotées du label de performance RT 2012 - 10 %, les maisons bénéficient d'une isolation thermique élevée.

A savoir que les T2 sont également adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et les T3 & T4 sont adaptables.

Accompagnés par le monte d'opérations, les techniciens de l'agence Aubépin ont accueilli et accompagné les nouveaux occupants pour un emménagement dans des conditions optimales !

Chantier en cours à Abbeville

La première pierre sur le site de la Sucrierie a été posée le 5 janvier par Pascal DEMARTHE, Président de Baie de Somme Habitat. Cette journée fut également l'occasion d'inaugurer la résidence Dauphiné à Abbeville et la résidence Les Granges à Mons-Boubert.



Le chantier de construction du futur immeuble de 26 logements collectifs (15 T2 et 11 T3) sur le site de l'ancienne Sucrierie à Abbeville avance bon train. Il devrait être terminé au 3^e trimestre 2023.

La Commission d'Attribution Logement se tiendra à la fin de l'été pour une mise en service programmée fin septembre - début octobre.

À SUIVRE...



RÉNOVATION URBAINE

Le 27 janvier s'est tenue une revue de projet portant sur la rénovation urbaine du quartier Soleil-Levant Bouleaux Platanes en présence d'Etienne STOSKOPF, Préfet de la Somme qui est venu constater l'état d'avancement des travaux sur le quartier. S'en est suivie la réunion avec tous les acteurs concernés dans les locaux de Garopôle à Abbeville ; l'occasion pour l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine de vérifier le respect des engagements pris dans la convention pluriannuelle.



Le Renouveau Soleil-Levant Bouleaux Platanes n°3



AVANCÉE DES TRAVAUX

La revue de projet a mis en lumière l'avancée des travaux réalisés : démolition des immeubles rues des Aubépines et des Tilleuls, construction du pôle collaboratif, sécurisation de la Route de Doullens et aménagement paysager et urbain avec notamment la création de jardins partagés et d'une mini forêt urbaine.

FUTURS TRAVAUX



La revue de projet fut l'occasion également de mettre en avant les futurs travaux de réhabilitation et de résidentialisation des 267 logements rues des Pommiers, Cytises, Acacias, Chantal Leblanc mais également la construction du pôle socioculturel et sportif ainsi que l'avancement des aménagements de voirie, paysagers et urbains.



Plus largement, des actions de communication de proximité et de concertation ont également été menées : mobilisation du conseil citoyen, réunions thématiques, signature de convention avec différents partenaires, création d'un magazine « Renouveau », consultation des habitants, réunions publiques, flashes info riverains ou encore reportages réalisés par Télé Baie de Somme.

Une présentation du planning détaillé fera l'objet d'une réunion organisée par les services de Baie de Somme Habitat auprès des habitants à la rentrée.



Très investi dans le renouvellement de ce quartier, Baie de Somme Habitat porte également une attention particulière à l'environnement.



PICARDIE
NATURE

BDSH reloge aussi les hirondelles...

Le quartier Soleil-Levant Bouleaux Platanes compte une très importante colonie d'hirondelles de fenêtre. Conformément à l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, les hirondelles bénéficient d'une protection qui interdit de détruire les individus, les nids, les œufs, les poussins ou de perturber intentionnellement les animaux. À noter que les nids restent protégés même quand les hirondelles sont absentes (période hivernale).

Lors des constructions et des réhabilitations, la Direction du Développement et du Patrimoine se rapproche systématiquement de l'association Picardie Nature afin de trouver des solutions permettant à l'espèce protégée de continuer à proliférer.

Des mesures compensatoires sont prévues dans le quartier abbevillois comme la pose de nids artificiels mais aussi des mesures d'accompagnement telles que l'installation de bacs à boue, de rebords incitatifs ou encore de planchettes sous les nids. Également, des «casquettes» viendront parfois compléter les lisérés quand les corniches ne seront pas suffisamment grandes.

MESURES COMPENSATOIRES pour les 68 nids recensés sur les 11 bâtiments du quartier Soleil-Levant Bouleaux Platanes

- Installation de 50 nids artificiels avec 1 mètre de rebord à cloisons verticales
- Installation de 2 Avancées de Toit Artificielle (ATA), dispositifs incitatifs à la reconstruction de nids
- Prolongation des rebords incitatifs

AVANT



APRÈS



6 bacs ont été installés dans le quartier par les gardiens du secteur de l'agence Aubépines afin de faciliter la construction de leurs nouveaux nids.



Astuce

Vous avez un petit jardin et vous souhaitez créer un bac à boue ? Rien de plus simple ! Il vous suffit d'utiliser un vieux récipient, d'y mettre de la terre argileuse ou un mélange de sable et d'argile et enfin, de l'eau. Attention, le mélange ne doit jamais être trop liquide. Et si vous voulez devenir le meilleur ami des hirondelles, mettez à proximité de la paille ou du foin qu'elles emmèneront pour consolider leur nid.

Immersion dans les Quartiers Prioritaires de la Ville avec la Sous-Préfète d'Abbeville

Début mars, Christine Royer Sous-Préfète d'Abbeville, s'est rendue dans les quartiers Argillières, Soleil-Levant Bouleaux Platanes, Espérance et Provinces.

Accompagnée des élus du territoire, des représentants de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme et de responsables de BDSH, la Sous-Préfète a échangé avec les animateurs de quartier et les habitants sur leur quotidien et leur cadre de vie (travaux, sécurité, animation...) pour mieux s'imprégner des réalités de terrain.

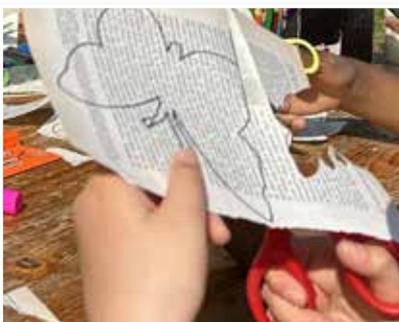
Chaque personne s'est présentée et a évoqué son parcours et son implication dans le secteur, tout en faisant part de ses attentes.

Le personnel de BDSH a pu présenter les actions qui ont été menées par l'office : les travaux de réhabilitation sur les 34 logements de la rue des Argillières, les travaux de peinture de ravalement de façades et de sécurisation avec la mise en place de grilles et d'un contrôle d'accès pour la Résidence Argillières - Bâtiments A.B.C. Il a également été évoqué la mise en place d'abris containers extérieurs pour les bâtiments collectifs.



Une Fête des Voisins couronnée de succès !

Premier rendez-vous citoyen, la Fête des Voisins du vendredi 2 juin 2023 fut une véritable réussite. Sous forme de « goûter des voisins », ce moment convivial a été organisé par le service Dynamique des quartiers, les collectifs d'habitants ambassadeurs, les Conseils Citoyens, les acteurs locaux et le service Contrat de Ville en partenariat avec Baie de Somme Habitat.



Activités manuelles et pêche aux canards au quartier Espérance. Mais également, découverte des jeux picards grâce à l'association Harmonessence, acteur local du conseil citoyen.



Fabriqué par les habitants, le bar sans alcool des Provinces a connu un véritable succès.



Comme chaque année, Germaine s'est donnée à cœur joie de cuisiner pour les enfants du quartier des Argillières.



Au quartier Soleil-Levant Bouleaux Platanes, sur le nouveau parvis, parcours de vélo, basket, danses, jeux géants et surtout dégustation de crêpes en compagnie de la Maison Pour Tous, l'association les Homogènes, l'EAL basket et l'APAP.

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la Publication : Jérôme PETIT-LE GALLO / Baie de Somme Habitat - Groupe Synéo : 13 rue Jeanne d'Arc CS 20234, 80102 ABBEVILLE CEDEX / Imprimeur : Exaprint / Création graphique : Agence Avril / Date de parution et de dépôt légal : juin 2023 / N° ISSN 2647-5146